AR Prefecture
005-200034502-20220302-2022_038-DE
Reçu le 07/03/2022
Publié le 07/03/2022

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 2 mars 2022

L'an deux mille vingt et un le deux du mois de mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 25 février 2022 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient absents : Mme Aurélie DESSEIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Virginie LE TOUMELIN et Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : Mme Aurélie DESSEIN ayant donné pouvoir à M. Rémy GONSOLIN, M. Dominique GOURY ayant donné pouvoir à M. Roland BERNARD, Mme Nathalie LAJKO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, Mme Virginie LE TOUMELIN ayant donné pouvoir à Mme Emmanuelle PELLEGRIN et Mme Nelly MARY ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves GARNIER.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE LA MEDIATHEQUE

Monsieur Le Maire

Rappelle qu'un appel à concurrence a été lancé le 3 décembre 2021 dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension de la médiathèque de Saint-Bonnet-en-Champsaur.

Précise qu'après ouverture des plis par la CAO réunie le 19 janvier 2022, l'ensemble des offres ont été considérées comme recevables. La CAO s'est réunie de nouveau le 4 février 2022 afin d'étudier le rapport d'analyse des offres (RAO) présenté par la maîtrise d'œuvre et ses bureaux d'études. A cette fin, les membres de la CAO ont décidé à l'unanimité d'organiser des négociations avec les principaux candidats. Ces entretiens ont eu lieu le 11 février 2022. Une nouvelle CAO s'est tenue le 18 février 2022 afin d'étudier les modifications techniques et financières des candidats reçus en négociation. Les membres de la CAO se sont positionnés sur les candidats ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses selon les critères définis par le règlement de la consultation.

La commission propose de retenir les candidats suivants :

	Candidats retenus	Montants en € HT
Lot 1 Démolitions, VRD, Aménagements des abords	Borel Maçonnerie	142 535,08 €
Lot 2 Gros oeuvre-Maçonnerie	Borel Maçonnerie	144 786,10 €
Lot 3 Charpente structure ossature bois-étancheité-couverture	Boudot Charpente	529 532,85 €
Lot 4 Menuiseries extérieurs et intérieurs	Bois et Béton	215 000,00 €
Lot 5 Plâtrerie- Faux Plafonds- Cloisons	Filippo	124 871,01 €
Lot 6 Chauffage Plomberie-Sanitaire-Ventilation	Moutin	239 657,48 €

AR Prefecture

005-200034502-20220302-2022_038-DE
Reçu le 07/03/2022
Publié le 07/03/2022

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« *Nihil nisi a numine* »

Lot 7 Electricité- CFO/CFA	Moutin	93 279,56 €
Lot 8 Carrelages- Faïences	Malcor Carrelage	7 080,00 €
Lot 9 Mobiliers signalétique fournitures (hors marché)	-	-
Lot 10 Revêtement de sol souple- Résines	Gap Carrelage	57 975,75 €
Lot 11 Peintures signalétique	Arc en Ciel	13 691,57 €

Propose au Conseil municipal de :

ARTICLE 1. **Retenir** les entreprises présentées ci-avant ;

ARTICLE 2. **Charger** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce marché.

Membres en exercice :	19	Pour :	16
Membres présents :	14	Abstention :	3
Membres représentés :	19	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 07 MARS 2022
Affiché ou publié le : 07 MARS 2022

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2022

Pour copie conforme

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR 05 (Hautes-Alpes)

Laurent DAUMARK